

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 mars 2024

Date de convocation :
15 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-et-un mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de L'HUISSERIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Pierre THIOT, maire.

Date d'affichage :
15 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Absentes : 02

Pouvoirs : 04

Votants : 25

Secrétaire de séance :
Marie-Ange MARGUERITE

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
Thierry BAILLEUX	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fabienne LEMONNIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gwendoline BERNARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Ange MARGUERITE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Régis BOUGLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nicolas MOREL	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Jean-Marc BOUHOURS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maryvonne OGER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Émily CHATELLIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Chantal PLACÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
André CHAUVIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monique PORTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anthony CIVET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Claire QUINTON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Noëlle DELAHAIE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Éliane RENOUARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valérie FOUCHER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Stanislas SALMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emmanuel HAMON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Guyène THIBAudeau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabrice HUMEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Pierre THIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anne-Marie JANVIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Olivier TRICOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marc LANDSHEERE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	René VAUCORET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nathalie LE ROUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Ont donné pouvoir : Thierry BAILLEUX a donné pouvoir à André CHAUVIN, Nicolas MOREL a donné pouvoir à René VAUCORET, Emmanuel HAMON a donné pouvoir à Nathalie LE ROUX, Valérie FOUCHER a donné pouvoir à Anne-Marie JANVIER.

Absent excusé :

Absentes : Émily CHATELLIER, Claire QUINTON

CREATION ET VOTE DU BUDGET ANNEXE « LA FUTAIE »

RAPPORTEUR : OLIVIER TRICOT

Délibération 2024-FIN-02-09

Lors du débat d'orientations budgétaires du 8 février 2024, a été présentée l'opération envisagée dans le secteur de La Futaie, et visant à créer 5 parcelles à vendre en accession à des particuliers. A ce stade, le montant estimatif des dépenses de viabilisation est de 30 000 € pour la maîtrise d'œuvre et de 130 000 € pour les travaux.

L'instruction budgétaire et comptable M57 stipule que les communes qui sont amenées à effectuer des opérations de viabilisation de terrains (qui leur appartiennent ou qu'elles acquièrent) dans le but de les vendre, doivent tenir une comptabilité de stock spécifique pour ces opérations. En effet, ces terrains, destinés à la vente, n'ont pas à être intégrés dans le patrimoine de la collectivité. Dans ce cadre, il convient de créer un budget annexe de comptabilité M57 dénommé « budget annexe de lotissement » qui regroupera l'ensemble des opérations à venir, relatives à la gestion en régie communale de lotissements ou aménagements de zones destinées à la vente.

Ce budget annexe intégrera les opérations relatives au lotissement de la Futaie. La comptabilité de stocks qui sera tenue pour ce lotissement est celle de l'inventaire intermittent. Les opérations d'aménagement d'une zone d'urbanisme font partie des activités obligatoirement assujetties à la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.). À ce titre, les recettes et les dépenses de ce budget seront comptabilisées hors taxes.

Les inscriptions budgétaires prévisionnelles pour l'exercice 2024 sont les suivantes :

Dépenses de fonctionnement

Compte	Nature	BP 2024
002	Résultat de fonctionnement	0,00
011	Charges à caractère général	182 500,00
6015	Achat de terrains	22 500,00 €
6045	Achat d'études	30 000,00 €
605	Travaux	130 000,00
012	Charges de personnel	0,00
6215	Personnel affecté par la collectivité	0,00
65	Autres charges de gestion	5,00
65888	Charges diverses de gestion	5,00 €
66	Charges financières	0,00
66111	Intérêts réglés à échéance	0,00
66112	Intérêts - ICNE	0,00
6688	Autres charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles	0,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
7133	Variation des encours de terrains aménagés	0,00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
608	Frais accessoires sur terrains aménagés	0,00 €
022	Dépenses imprévues	0,00
	TOTAL DES DÉPENSES	182 505,00

Recettes de fonctionnement

Compte	Nature	BP 2024
002	Résultat de fonctionnement	0,00
70	Produits des services	0,00
7015	Vente de terrains	0,00
75	Autres produits de gestion	5,00
758	Produits divers de gestion	5,00
042	Opérations d'ordre	182 500,00
7133	Variation du stock d'achat	182 500,00 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
791	Transfert de charges	0,00
796	Transfert de charges	0,00
	TOTAL DES RECETTES	182 505,00

Dépenses d'investissement

Compte	Nature	BP 2024
001	Solde de la section d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
1641	Emprunts	0,00
040	Opérations d'ordre	182 500,00
3355	Terrains à aménager	182 500,00
	TOTAL DES DÉPENSES	182 500,00

Recettes d'investissement

Compte	Nature	BP 2024
001	Solde de la section d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
1641	Emprunts	0,00
16878	Autres communes	182 500,00
040	Opérations d'ordre	0,00
3555	Travaux	
	TOTAL DES RECETTES	182 500,00

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 13 mars 2024 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 20 voix POUR, 5 voix CONTRE (M. BOUHOURS, M. HAMON, Mme LE ROUX, Mme THIBAUDEAU, Mme RENOARD

- ▶ **DÉCIDE** la création d'un budget intitulé « Budget annexe Lotissement de La Futaie » ;
- ▶ **ADOpte** le système d'inventaire intermittent comme méthode de suivi de la comptabilité de stocks ;
- ▶ **OPTE** pour l'assujettissement de ce budget à la T.V.A. conformément à l'instruction M57 avec un système de déclaration trimestrielle ;
- ▶ **PREND ACTE** que l'ensemble des opérations relatives à ce lotissement seront constatées dans le budget annexe, y compris les frais liés aux divers réseaux ;
- ▶ **APPROUVE** le budget, voté par chapitre, pour l'exercice 2024 tel qu'annexé à la présente délibération ;
- ▶ **AUTORISE** le maire ou un adjoint à signer tous les documents découlant de la présente délibération.

L'Huisserie, le 25 mars 2024

Le maire,
Jean-Pierre THIOT



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès de la commune de L'Huisserie ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.